Image not found or type unknown

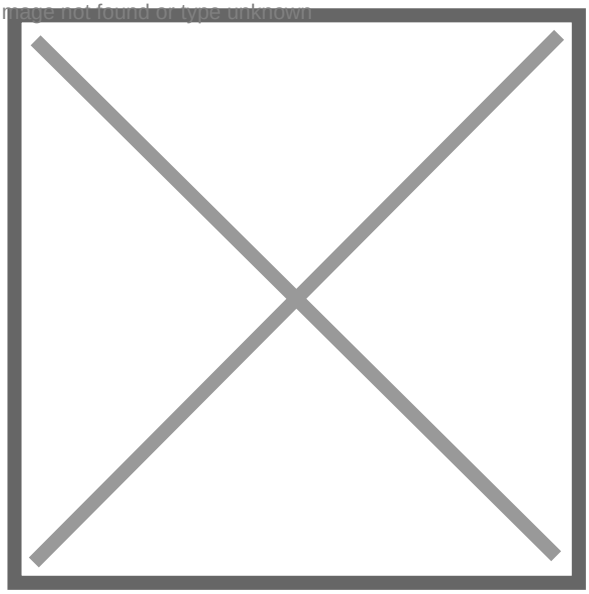

Comment et à qui vendre un immeuble locatif?

Par **Gensac6**, le **19/03/2018** à **20:02**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un immeuble locatif de 8 appartements (placé en plein centre d'une ville du 92 avec un gros bassin d'emploi et de nombreux transports à proximité immédiate)dont j'envisage de me séparer à moyen terme car il date de 1938 et, bien que tout à fait sain, nécessitera d'ici quelques années de gros travaux de rénovation. Quel est à votre avis la meilleure formule pour le vendre? Puis-je le proposer à un promoteur dans le but, soit de le rénover, soit de le démolir et d'utiliser le terrain pour bâtir un immeuble neuf? Et dans ce dernier cas, la loi exige-t-elle du promoteur qu'il me fournisse les plans de la future construction puisque c'est, j'imagine, à partir de cette valeur prospective que le prix de mon terrain sera calculé? D'avance, merci beaucoup à tous pour vos conseils.

Par **Visiteur**, le **19/03/2018** à **20:57**

Bsr
Comment? Par vous mêmes ou une agence spécialisée...
A qui ? Un promoteur, un investisseur...
Mais il faut savoir que toute offre visant à reconstruction sera assortie d'une condition suspensive liée à l'accord de l'urbanisme.
Des liens intéressants

https://blog-immobilier-toulouse.fr/vendre-son-terrain-a-un-promoteur/

https://www.ideal-investisseur.fr/actu-immobilier-vendre-a-un-promoteur-comment-ne-pas-commettre-d-erreur-6829.html

Vous pouvez aussi passer par les dispositions spéciales existant depuis 2008...

https://www.immobilier.notaires.fr/fr/conseil-immobilier?idConseil=120

Par **Gensac6**, le **19/03/2018** à **22:03**

Merci beaucoup, je vais lire tout cela attentivement! Bonne soirée.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés